

ger sur les bonnes pratiques, sur les mesures de prévention ainsi que sur la nécessité de faire remonter, auprès des responsables de secteur et/ou des directeurs de structures, les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions.

DISCUSSION

L'équipe pluridisciplinaire a pris le parti d'organiser des sessions collectives par groupe de 15 aides à domicile, suivies un an après, par un entretien infirmier. Malgré une incidence financière et organisationnelle pour les entreprises, il est

apparu nécessaire de renforcer le message de prévention. Cet investissement initial pour l'entreprise n'est qu'une anticipation sur l'évolution d'une tarification AT/MP actuellement collective, mais qui évoluera vers le taux individualisé, au vu de la forte sinistralité de ce secteur.

CONCLUSION

La professionnalisation de ce secteur en progression, est un enjeu primordial. L'application des bonnes pratiques, l'appropriation, par tous les acteurs, des outils de prévention, doivent éviter la désinsertion professionnelle, favoriser

le bien-être au travail pour les aides à domicile, ainsi qu'une meilleure qualité de service pour les bénéficiaires.

Cette action de prévention primaire s'inscrit dans un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens). Dans le cadre d'un espacement des visites périodiques accompagnées d'actions pluridisciplinaires et dans le respect du Code du Travail, sous réserve d'un agrément du Service, elle constitue une opportunité pour rendre les missions du Service de Santé au Travail, plus efficiente. ■

Thésaurus harmonisés

Livraison de la version 2 des thésaurus aux éditeurs de logiciels

Les versions actualisées des quatre Thésaurus Harmonisés suivants ont été livrées aux éditeurs de logiciels. Ils bénéficient ainsi tous, à la même date, de la même version dite "version 2" :

- Thésaurus Harmonisé AMT – version 2 en trois fichiers : cibles, actions et moyens
- Thésaurus Harmonisé Examens complémentaires – version 2
- Thésaurus Harmonisé Vaccins – version 2
- Thésaurus Harmonisé Prévention – version 2

Ces quatre Thésaurus ont bénéficié de la veille assurée par les Groupes Thésaurus du Cisme.

Professionnels : votre rôle dans la veille et la mise à jour des thésaurus en 2014

Il ne suffit pas de construire des thésaurus partagés, il faut également les faire évoluer en fonction des avancées de la connaissance et des demandes des professionnels. Qu'a-t-il été prévu en termes de mise à jour ? Quelles sont les marges de manœuvre ?

Les thésaurus ne sont pas des nomenclatures figées.

La plupart des thésaurus retenus bénéficient déjà d'un processus de veille et de mise à jour, assuré par l'institution à laquelle ils sont attachés (Anses, OMS, Insee).

Les thésaurus ad hoc (Vaccins, AMT, Prévention) sont adaptés et mis à jour en fonction des remarques qui remonteront des Services qui les utilisent. Vous pouvez faire remonter vos remarques détaillées avec vos propositions

via le club utilisateurs attaché à votre logiciel-métier.

Les clubs utilisateurs, qui sont représentés dans les groupes de travail, assurent le relais auprès du groupe Thésaurus chargé de la mise à jour.

L'autre possibilité est d'entrer en contact avec les membres des groupes Thésaurus ou de la Commission Systèmes d'Information, qui relaieront vos remarques auprès de l'ensemble du groupe. Ces informations de contact sont disponibles dans le Guide des Thésaurus et sur les pages dédiées du site du Cisme.

Vos propositions seront étudiées et, si le groupe les valide, incorporées dans les mises à jour. Il est prévu de mettre à disposition une version actualisée par an. ■



 [plus sur le site
www.cisme.org](http://www.cisme.org)